

les dossiers d'ugny le gay... les chemins...

Mardi 25 Janvier **2022** Les chemins ruraux en question...

Beaucoup de choses ont été dites sur les chemins ruraux d'Ugny le Gay... Des choses vraies et pertinentes, et d'autres beaucoup moins... Mais avant de dire quoique ce soit sur les chemins ruraux de la commune, et afin de ne pas dire tout et n'importe quoi sur le sujet, commençons par définir exactement l'objet du problème...

✓ .Description du réseau des chemins ruraux...

Les chemins ruraux de la commune se déploient selon un réseau qui couvre à peu près l'ensemble de la commune, à l'exclusion de sa partie Est, où beaucoup de chemins se terminent en cul de sac...

Voici le tableau des chemins ruraux d'Ugny le Gay avec leur longueur (approximative), leur tenant et leur aboutissant:

Nom	L	Début	Fin
Chemin rural de Beaumont au Bois Venet	1,29	Ferme huit setiers	RD 35
Chemin rural du Mont Peleu	1,21	CR de Beaumont	CR de Guivry
Chemin rural de Guivry à Ugny le Gay	1,77	Limite Guivry	Rue Saint-Martin
Chemin rural du Bois Venet à la Neuville	0,85	Rue Querlène	CR Choquette
Chemin rural du Bois Planté	0,77	Rue Serpente	CR Choquette
Chemin rural du Bois Planté à la Choquette	0,83	CR Bois Planté	CR La Neuville
Chemin rural d'Ugny à la Neuville	0,97	CR Bois Planté	Limite la Neuville
Chemin rural du Bois Venet à Commenchon	0,71	CR Guivry	Cul de sac
Chemin rural du Jeu d'Arc	0,36	CR commenchon	Cr Guivry
Chemin rural du vieux chemin de Chauny	1,01	RD 923	Limite Caumont
Chemin rural du Gohart	0,79	RD 56	Limite Villequier
<i>Chemin rural de la grande Garenne</i>	0,43	RD 56	Cul de sac
<i>Chemin rural de la rue neuve</i>	0,31	RD 56	Cul de sac
Chemin rural du Plessier	0,41	RD 35	Limite Villequier
Chemin rural de Campigny à Ugny le Gay	1,17	RD 35	Limite la Neuville
<i>Chemin rural du Bosquet de Watompré</i>	0,39	RD 56	Cul de sac
<i>Chemin rural du Tour de ville et la margotière</i>	0,45	Rue de la Forge	Cul de sac
<i>Chemin rural de la rue du Bosquet Desthouy</i>	0,18	Rue du même nom	CR Tour de ville
<i>Chemin rural du Mont Halot</i>	0,28	CR de Guivry	RD 35
Total	14,18	Dont 3 km de chemins à fond perdu...	

La nomenclature utilisée ici est la nomenclature **officielle**, celle utilisée sur le cadastre national, et donc en vigueur pour toute démarche officielle...

Car certains habitants utilisent encore des noms de chemins qui n'avaient cours qu'entre agriculteurs: le **chemin du Pierroy** par exemple, qui n'est jamais mentionné dans les actes officiels, mais qui subsiste dans l'entre-soi villageois...

Le linéaire de chemins ruraux dans notre commune avoisine donc les 14 km... Ce total a été mesuré sur relevé cadastral et attend d'être vérifié sur le terrain, mais devrait être fiable à quelques décamètres près...

Sur ces 14 kilomètres, 3 km de chemins sont à «**fond perdu**», c'est à dire qu'ils se finissent par un cul de sac, et n'ont donc aucune utilité pour le commun des mortels... Ils ne servent qu'aux propriétaires de parcelle jouxtant ce chemin...

Ce réseau date de temps immémoriaux, construit au gré du temps qui passe et le besoin des hommes pour se déplacer dans leurs travaux des champs ou pour se rendre dans les autres bourgs... Dans leur dénomination, on retrouve cette caractéristique: chemin de Beaumont, chemin de Guivry, vieux chemin de Chauny... Autant de voies de communication qui structuraient le déplacement des habitants et qui sont aujourd'hui tombés en désuétude... Ils ont été remplacés par des routes modernes, larges et goudronnées, qui fait la part belle à la circulation automobile...

Néanmoins, s'ils ne constituent pas un réseau de voies principales, il complètement indéniablement celui des routes départementales et communales, tissant avec ses routes un maillage qui dessert pratiquement tout le terroir...

Examinons maintenant l'état de ces chemins...

✓ **.État des lieux et particularités...**

Il faut remonter aux années 1970 pour savoir ce qui s'est fait pour les chemins... A l'époque, la plupart des conseillers municipaux étaient des agriculteurs... Les chemins, ça comptait donc pour le conseil, et il avait même institué une **commission des chemins**... Cette commission était chargée de recueillir les doléances des usagers et de procéder aux travaux d'entretien ou de réhabilitation... Lorsque les chemins étaient abîmés par les travaux des champs ou de fortes pluies qui creusaient de profondes ornières à certains endroits, la commission des travaux se réunissaient, le Maire commandait des cailloux sur le budget municipal, et tout ce petit monde allait réparer les endroits endommagés...

Mais à partir de 1995, les choses ont changé... Au Conseil Municipal d'Ugny le Gay, il n'y avait plus d'agriculteurs en activités au sein du Conseil, et seulement deux retraités du monde agricole avaient été élus à cette époque... Le Maire ne souhaita pas maintenir la «commission des chemins», et incorpora cette mission à la commission des travaux, qui devait s'acquitter de cette tâche, et de bien d'autres d'ailleurs, tant était en retard notre commune dans la modernisation de sa gestion et de son équipement...

Cependant, le Conseil Municipal s'est toujours préoccupé des chemins ruraux, contrairement à ce que pourraient prétendre les « demi-habiles » prompts à faire feu de tout bois pour dénigrer le travail des dits conseils municipaux

antérieurs... Et pour cause ! Si les agriculteurs ne siégeaient plus au Conseil, il avaient tôt fait de se ruer à la Mairie dès que survenait un problème sur les chemins ruraux...

Deuxième problème qui pointait le bout de son nez à propos des chemins ruraux: les paysans (et les chasseurs, mais c'était souvent les mêmes) n'étaient plus les seuls utilisateurs des chemins ruraux. Une nouvelle catégorie commençait à envahir ce qu'ils considéraient comme leur espace réservé : les randonneurs de tous bords, qu'ils soient pédestres, cyclistes ou équestres... Parfois même, il a fallu interdire les chemins à des rallyes de 4x4 qui venaient les défoncer... Et bien sûr, les attentes de ces diverses catégories d'utilisateurs ne sont pas de même nature... Surtout de nos jours...

Alors que les promeneurs recherchent des chemins carrossables, ombragés, dont on a fauché la partie centrale pour pouvoir circuler sans se fatiguer, les chasseurs-agriculteurs veulent des chemins bien larges, sans arbres sur les abords pour ne pas gêner le passages des énormes moissonneuses qu'ils ont commencé à utiliser à cette époque. Quant aux chasseurs, ils exigent un fauchage tardif afin de préserver le gibier qui aura niché dans l'herbe folle des chemins...

Il a donc fallu jongler avec la pression de tous ces citoyens qui veulent à tout prix imposer leur vision des chemins, **mais sont sourds aux souhaits de leur contemporains qui pensent différemment...**

Il faut rappeler à ce sujet, et afin de tempérer toutes les exigences qu'on pourrait exprimer sur l'entretien des chemins, qu'au regard de la loi, **cet entretien n'est pas une dépense obligatoire** des communes !

Mais regardons maintenant en détail le profil et les caractéristiques de chaque chemin...

1. Chemin rural de Beaumont au Bois Venet



Le chemin de Beaumont au Bois Venet entre sur le territoire d'Ugny le Gay par la ferme des Huit Setiers et vient se finir à l'entrée du village quand il croise la RD 35. Il tire son nom de l'ancien réseau de communication, l'accès au village de Beaumont-en-Beine se faisait par ce chemin qui passait à l'est de la route actuelle, reliant Beaumont à la Neuville-en-Beine...

Aujourd'hui ce tracé a été en partie privatisé, mais il subsiste encore beaucoup de tronçon restés chemins ruraux, malheureusement enclavés dans des portions de chemins privés, qui sont un argument dont usent les propriétaires pour en interdire l'accès...

Le chemin de Beaumont au Bois Venet débute donc sa course à son intersection avec la RD 35, au niveau de la source du

Hélot, ce qui occasionne d'ailleurs beaucoup d'humidité dans cette partie basse du chemin... Celui-ci est souvent boueux, malgré de fréquent empierrements qui ne sont pas trop efficaces, compte tenu des volumes d'eau qui s'accumulent à cet endroit. En effet, c'est le lot de beaucoup de points bas sur les chemins d'Ugny. Le village étant parcouru de nombreux vallons qui sont autant de réceptacles des eaux de pluie qui ruissellent, automatiquement cette eau se retrouve sur le chemin quand celui-ci traverse le vallon...



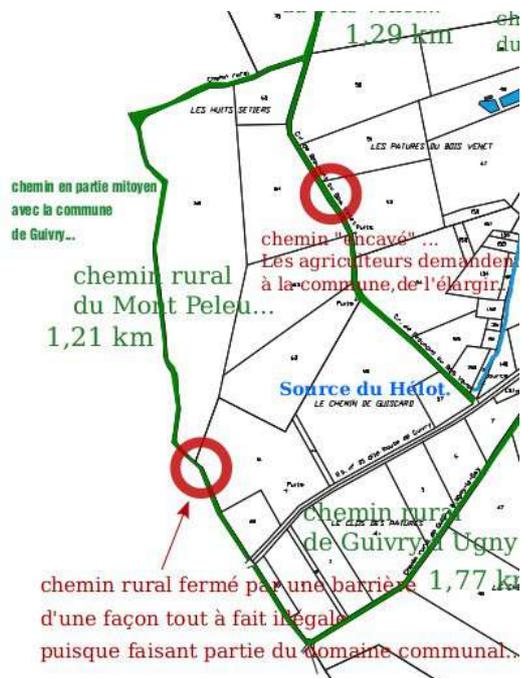
A part cette partie-là, le chemin est en bon état et tout à fait praticable, même par temps de pluie. Deux petits problèmes cependant: Il est fortement encavé au pied du Mont Peleu, et son tracé comporte des parcelles privées au moment d'arriver sur la ferme des huit setiers. L'encavement n'est pas un problème en soi, sauf que, paraît-il, le fermier des huit setiers réclame qu'on l'élargisse pour faire passer ses engins... La partie du chemin en terrain privé, pourrait en revanche poser problème s'il prenait envie au propriétaire de vouloir barrer la partie qui lui appartient...



Il semblerait également qu'il existe une servitude avec une ligne téléphonique qui suit le tracé du chemin en direction de la Neuville-en-Beine.

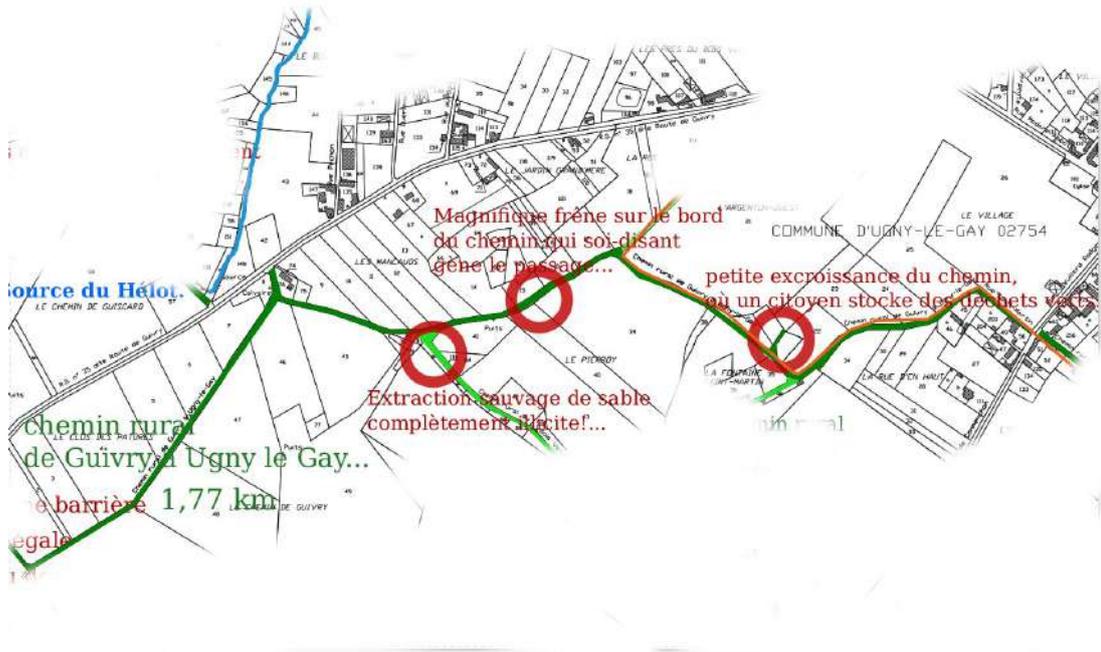
Pour finir, ce chemin est très agréable aux randonneurs pédestres et cyclistes... Il serait d'ailleurs intéressant de négocier l'accès aux chemins avec les propriétaires des bois du Mont des Pierres afin de pouvoir tracer des circuits vers la vallée de la Somme...

2. Chemin rural du Mont Peleu.



Le chemin du Mont Peleu est un chemin très controversé qui traverse une colline boisée appelée « le Mont Peleu », justement... Il débute sur la crête qui sépare le partage des eaux entre la Verse et le Hélot, sur le chemin de Beaumont, et se termine en rejoignant la RD 35, en limite de commune entre Guivry et Ugné... Dans sa partie haute, le chemin est d'ailleurs mitoyen avec la commune de Guivry... Ce qui pose inévitablement des problèmes quand il s'agit de faire respecter l'intégrité de celui-ci quand il est convoité par les propriétaires... Déjà, il est fermé par une barrière à la sortie des bois vers la RD 35... Cette barrière n'est pas le fait du Conseil municipal, jamais celui-ci n'a eu l'intention d'interdire ce chemin... Lorsque j'étais Maire, je n'ai pas fait enlever cette barrière car elle n'interdit l'accès qu'aux véhicules à moteur, les marcheurs et vététistes peuvent facilement passer dessous pour accéder au dit chemin... Autrement embêtant la clôture en barbelé qui avait été posée par je ne sais qui, et qui barrait totalement le chemin... Heureusement, la municipalité a réagi et a fait enlever cette clôture... Mais une nouvelle tentative d'obstruction, avec des branchages, cette fois-ci, a eu lieu fin 2021... Sans réaction des pouvoirs municipaux, cette fois-ci... Ce chemin qui serpente sur les flancs ombragés de la colline et en tout cas fort agréable pour les promeneurs. Il mérite qu'on le défende !

3. Chemin rural de Guivry à Ugny le Gay...



Ce chemin a son point de départ au hameau des Hézettes et suit les pâtures qui bordent les bois sur les hauteurs des collines du Noyonnais. Il entre à Ugné le Gay en haut de la crête qui forme le partage des eaux entre le bassin versant du Hélot et celui de la Verse... Il descend en pente douce jusqu'à l'entrée du village, puis bifurque à droite pour longer les pâtures sur le flanc du Bois des Pauvres... Il passe devant le jeu d'Arc, revient vers le village et finit sa course en butant contre la RD 923 vers Commenchon.



Pas de problème majeur sur ce chemin bien large et bien tracé, parfois un peu boueux et orniéré, mais tout à fait carrossable... Quelques petits problèmes cependant... D'abord, des agriculteurs se sont plaints de la présence d'un magnifique frêne, qui soi-disant gêne le passage des machines agricoles... Ensuite la prolifération d'une plante invasive, la renouée du Japon, qui a envahi les talus juste avant l'intersection avec le chemin du Jeu d'Arc...

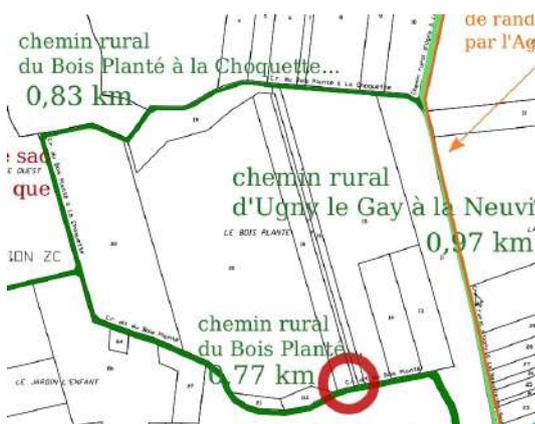
4. Chemin rural du Bois Venet à la Neuville...



Ce chemin est l'héritage des modifications gagnées de haute lutte au cours du remembrement de 2001... Il a failli disparaître car une partie de l'ancien tracé faisait partie d'une parcelle privée, et pouvait donc à tout moment être fermée... Heureusement, parmi les citoyens du village, il y en avait de très intéressés par la randonnée... Équestre pour deux d'entre eux ils se sont battus pour que ce chemin subsiste pour relier le Bois Venet à la Neuville-en-Beine. C'est donc un chemin au tracé bien rectiligne, bien conservé, bien entretenu par les agriculteur riverains... Un chemin comme on aimerait tant en voir dans nos campagnes!

Petite particularité de ce chemin, il comporte une extension en cul de sac qui n'est utilisé que par un seul propriétaire terrien car c'est le seul accès aux bois dont il est propriétaire au bout du chemin

5. Chemin rural du Bois Planté et du Bois Planté à la Choquette...



Ces deux chemins en réalité ne font qu'un... Ils ont été également remodelé par le remembrement afin de ménager des voies de communication pour accéder aux parcelles agricoles entre La Neuville et Ugny...

Un seul point noir sur ces chemins qui restent très propres: une rupture de pente du fossé qui jouxte ce chemin... Après une forte déclivité, le fossé se retrouve sur un plan presque horizontal... Lors des fortes pluies les alluvions dues à l'érosion des sols, phénomène récurrent en agriculture intensive, profitant du ralentissement du courant, se dépose au fond du fossé à cet endroit et finit par le boucher...

6. Chemin rural d'Ugny à la Neuville...



Ce chemin qui relie directement Ugny à la Neuville, en passant par le lieu dit «la montagne d'Ugny» est aujourd'hui classé comme chemin de petite randonnée par les services du Conseil Départemental, et de ce fait, entretenu et balisé par la CACTLF.

C'est un chemin qui a failli disparaître lors du remembrement de 1995. En effet, les agriculteurs avides de grands espaces pour leur modèle d'agriculture intensive auraient vu d'un très bon œil que tout l'espace la «Montagne d'Ugny» soit entièrement dédié à la culture, d'un seul tenant, poussant les pouvoirs publics à supprimer les chemins ruraux de ce terroir là, afin d'optimiser le traitement mécanique de la parcelle, celle-ci se serait étendue sur plus d'un kilomètre, comme en Beauce ou en Brie...



Heureusement, un certain nombre de citoyens veillaient au grain et ont su, par leur protestation énergique, inverser le cours des choses... C'est d'ailleurs un peu pour ça qu'a été créée l'Association «Terroirs & Randonnées»... A l'initiative de cette association un recours a été intenté et la commission chargée du remembrement a écouté les doléances des randonneurs. Elle a donc créé ce chemin qui traverse la montagne d'Ugny et rejoint le village voisin... Une extension a également été créée pour se connecter au hameau du Bois Venet, laissant intact les possibilité de randonner a pied, à cheval, en vélo sur cette partie du territoire communal...

7. Le vieux chemin de Chauny...



C'est le chemin historique qui reliait Ugny le Gay à notre centre bourg... Il a été remplacé par la suite par le tracé actuel du CD 56, chemin départemental de Crécy-sur-Serre à Guiscard... Il part de la rue Willard Rodgers et finit au pied de la Bourgogne, la petite colline dominant les villages de Caumont et Commenchon...

Ce chemin n'est pas entièrement sur le territoire d'Ugny le Gay... Il passe par le Fonds Louvet et rejoint le CD 56 sur la commune de Caumont...

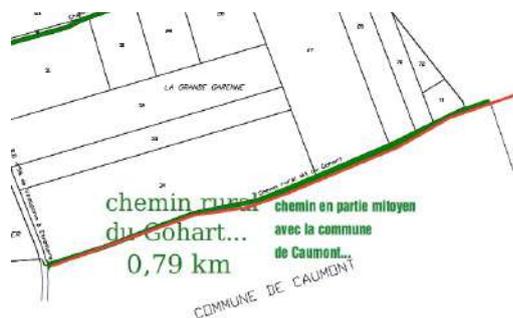
Ce morceau de chemin était d'ailleurs tombé en désuétude lors du remembrement de Caumont, et c'est avec deux citoyens du village que nous avons débroussaillé ce chemin... Il fait aujourd'hui partie intégrante du circuit de randonnée du Genlisien, et fait donc partie des chemins entretenus par la communauté d'agglomération Chauny Tergnier La Fère...

Lors du débroussaillage de ce chemin, il y a plus d'un quart de siècle, nous avons épargné un petit chêne, qui bien sûr était devenu majestueux... Il a été rasé par un propriétaire riverain. Je m'en étais ému dans un numéro de ma feuille de chroniques, ce qui m'a d'ailleurs valu une remarque dédaigneuse de Monsieur LELONG, époux de Madame la Maire...

Longtemps, quand j'étais Maire, je faisais entretenir ce morceau de chemin appartenant à Caumont au frais de la commune d'Ugny le Gay, car beaucoup de randonneurs empruntaient celui-ci...

Aujourd'hui, ce chemin est donc reconnu et fait partie du circuit du Genlisien... Ce circuit se prolonge vers le hameau du Plessier en empruntant le chemin du Gohart... Seule petite ombre au tableau, les randonneurs passent par un petit tronçon de la route départementale, mais les bas-côtés de cette route ne sont pas aménagés pour le passage des piétons qui se retrouvent donc à déambuler sur l'asphalte, à leur risque et péril...

8. Chemin rural du Gohart...



Le chemin du Gohart est le chemin qui relie le CD 56 à hauteur du lieu-dit le marais Houssier au hameau du Plessier-Godin sur la commune de Villequier-Aumont... L'étymologie du mot Gohart est inconnue. Seule l'orthographe Gohard est reconnue comme étant le patronyme d'un saint...

Ce chemin est très praticable dans sa première partie. Par contre au fur et à mesure que l'on se rapproche du Plessier, il devient de plus en plus herbeux, et sillonné d'ornières de plus en plus profondes... Comme tous les chemins mitoyens, son entretien pose problème, car les deux communes qui se partagent sa propriété, Villequier-Aumont et Ugny le Gay se rejettent la responsabilité de cet entretien, si aucun accord n'est trouvé pour assumer la tâche... Fort heureusement, ce chemin fait également partie du circuit du Genlisien, et la communauté de d'agglomération assure à ce titre au moins un fauchage par an. Après le Plessier, le circuit rejoint la maladrerie pour aller ensuite vers le bois de la Garenne et rejoindre Villequier-Aumont...

Il fut longtemps victime d'une énorme fuite de la canalisation d'eau potable qui suit sont tracé de la station de déferrisation jusqu'au CD 56... Véolia avait mis plus d'une année à résoudre cette fuite...

9. Chemin rural du Plessier...



Petit chemin peu fréquenté par les promeneurs, bien qu'il pourrait y avoir un intérêt à le parcourir puisqu'il relie le haut d'Ugny le Gay, à hauteur de l'intersection du CD 35 avec le CD 56, au hameau du Plessier...

Sur ce chemin aussi, il y a un petit problème en bas de la pente qui mène vers le rû de l'étang d'amour...

En effet un fossé descend vers le rû, mais malheureusement, au fil des années la partie située dans la partie plane a été recouverte par les alluvions qui s'y sont déposées... A cet endroit là le fossé a donc disparu et l'eau coule sur le chemin...

10. Chemin rural de Campigny à Ugny le Gay...



Le chemin rural dit de Campigny à Ugny le Gay démarre au pied du calvaire de l'intersection CD 35 et 56 et rejoint le hameau de Campigny situé sur le territoire de la Neuville en Beine...

Ce chemin a toujours été en très bon état, bien décrié par un conseiller municipal qui considérait qu'il fallait le refaire à cause d'un peu de boue que s'était formée après de fortes pluies... Mais ce mauvais état n'a pas duré et reviendra de toute manière régulièrement quand il pleuvra, compte tenu de la rupture de pente situé au niveau du lit du Hélot...

Plus problématique est l'envasement du fossé venant de Campigny, et son obstruction provoquée par des troncs d'arbre abattus qui pourrissent dans le lit de celui-ci... Par temps de forte pluie, l'eau du fossé déborde et vient couler dans les ornières du chemin... Celui-ci n'étant pas très fréquenté par les engins agricoles, les risques de dégradation sont minimes